

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 12 (1973-1974)
Heft: 45

Nachruf: Une grande figure de la communauté suisse de Bruxelles nous quitte
Autor: C.G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une grande figure de la communauté suisse de Bruxelles nous quitte



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris, le 19 novembre le brusque décès de Monsieur Ernest WAHL. Agé de 67 ans, Monsieur Ernest WAHL, ancien directeur de la S.A. CIBA, venait à peine de goûter aux joies d'une retraite bien méritée. Hautement apprécié pour ses qualités professionnelles tant en Suisse qu'en Belgique où il avait été fait Chevalier de l'Ordre de la Couronne, Monsieur E. WAHL avait consacré les dernières années de sa brillante carrière à la fusion de la CIBA-GEIGY.

Mais c'est par ses qualités de cœur qu'il se fit le mieux connaître.

Monsieur Ernest WAHL aura été l'un des Suisses de l'étranger qui aura fait particulièrement honneur à son pays. Il participa en effet, à la vie de la plupart des sociétés suisses de Bruxelles.

Il est vérificateur des comptes de la « Maison Suisse », du « Courrier Suisse » et trésorier pendant de nombreuses années de l'Union Suisse, à laquelle, par ses capacités personnelles il donne un essor tout particulier.

Mais c'est pendant la guerre 40-44, alors qu'il est trésorier de la Philhellétique, que sa générosité inlassable peut donner libre cours. Bénévolement et sans ménager ses peines, Monsieur E. WAHL aidé par sa femme, se charge de l'acheminement de convois d'enfants vers la Suisse. Malgré toutes les difficultés de cette époque, ceux-ci voyagent dans les meilleures conditions.

Boute-en-train dynamique, il aide ses compatriotes de Belgique à surmonter le cap de ces années pénibles.

La fin de la guerre ne met pas fin à ses nombreuses activités. C'est au sein de la Philhellétique qu'il peut donner toute la plénitude de ses qualités. Travailleur inlassable, d'une honnêteté proverbiale, il devient la cheville ouvrière de cette société. Aucune misère physique ou morale ne lui est étrangère. Connue et aimée de tous, il sait secourir avec discernement et discrétion ceux qui font appel à lui.

C'est par modestie, qu'il refuse toutes les présidences, préférant un travail obscur aux honneurs.

Ancien gymnaste, tireur brillant, joueur de quilles, bridgeur et jasseur acharné, Monsieur E. WAHL est resté profondément Suisse même s'il mêle au schwytzer dütsch des expressions typiquement bruxelloises. Et si le jeudi soir lors de la partie de cartes hebdomadaire sa voix surmonte souvent celle de ses partenaires, on l'accepte encore car là aussi sa compétence est certaine.

Le décès prématuré de Monsieur Ernest WAHL sera particulièrement ressenti par les Suisses de Bruxelles et de Belgique, qui connaissaient les peines qu'il s'est données durant sa vie entière, par ailleurs si bien remplie, pour aider les institutions et sociétés suisses, pour faire connaître et apprécier notre pays, de même que pour en servir les intérêts en toutes circonstances.

Que son épouse, son fils, son frère, toute la famille, sachent que notre peine est aussi grande que la leur.

C. G.